ALGERIE TELECOM
DIRECTION GENERAL
DIRECTION OPERATIONNELLE DE LA WILAYA DE MEDEA

AVIS DE CONSULTATION N° 02 /2019

N° IDENTIFICATION FISCALE 002 162 990 330 49

La Direction Opérationnelle de la Wilaya de Médéa lance un avis de consultation pour la réalisation de:

<< TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES >>
Repartis en onze (11) lots séparés à travers la wilaya de MEDEA

Les Soumissionnaires intéressés par la présente consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la DO de Médéa contre paiement de la somme de **2000** DA non remboursable

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant

- Un dossier administratif
- Une offre technique
- Une offre financière

Le dossier administratif, technique et financière sont insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel offre ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention (dossier administratif) (offre technique) et (offre financière)

Les trois enveloppes susmentionnées sont insérées dans une enveloppe externe fermée et anonyme, aucune signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivant

ALGERIE TELECOM SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE MEDEA
AVIS DE CONSULTATION N° 02/2019
<< TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES >>
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRE »

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08H00 à 14H00 au niveau du service achat de la DO de Médéa,

La durée de préparation des offres est faxée à sept (07) jours à compte de 1ère parution de l'avis du consultation sur le site WEB d'Algérie télécom.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour du dépôt à 14H00, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse